



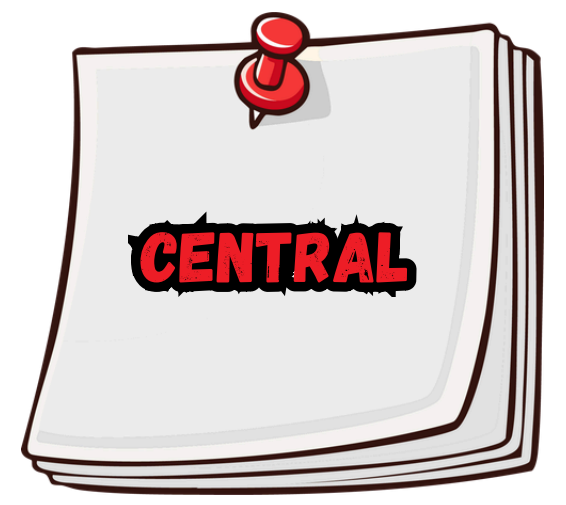
Syndicat Force Ouvrière des Personnels de la Ville

Et Administrations Annexes de Paris

2bis square Georges Lesage – 4^{ème} étage 75012 PARIS

01 43 47 84 54 ou 01 43 47 84 60

syndicat.fo@paris.fr ; <https://fo-villedeparis.fr>



2025 AURA ÉTÉ UNE ANNÉE SPLENDIDE...

SI VOUS FAITES PARTIE DU PETIT GROUPE DE MILLIARDAIRES CHANCEUX !

C'est que vous n'êtes pas fonctionnaire, contractuel ou vacataire à la Ville de Paris. Que vous importe alors les retenues sur salaire dès le premier jour de maladie, même en cas de handicap, de maladie chronique ou de grossesse ; des salaires trop bas ; des sous-effectifs chroniques ; les conditions de travail dégradées ; les mutuelles non remboursées sans label...

Que vous importe que les visites médicales annuelles ne soient plus un droit acquis, puisque vous pouvez faire venir à votre chevet les meilleurs médecins au moindre petit rhume qui vous amènerait à éternuer malencontreusement sur le visage de vos connaissances lors du dîner à plusieurs milliers d'euros, organisé en piochant dans les caisses de l'argent public, auquel vous avez eu le droit de ne pas contribuer à hauteur de 2% de votre patrimoine ! Si, de plus, vous êtes dans l'industrie de l'armement, on peut s'attendre à ce que vous remplissiez vos piscines de champagne pour les fêtes de fin d'année... De toute façon, votre argent « travaille » pour vous, pendant que vous vazez à des occupations plus importantes, comme œuvrer pour un capitalisme autoritaire et saper les fondements d'une démocratie basée sur la solidarité et la distribution équitable des richesses.

MAIS IMAGINONS... !

Imaginons un scénario qui ferait qu'à l'aube de 2027, on lise toute autre chose sur ces mêmes écrans...

**2026 AURA ÉTÉ UNE ANNÉE OÙ LES COMBATS SYNDICAUX ET CITOYENS
ONT FAIT TOURNER LA ROUE DE LA FORTUNE !**

Nous, agents de la Ville de Paris, avons vu notre qualité de vie grimper en flèche, que l'on soit de catégorie A, B ou C, que l'on soit fonctionnaire, contractuel ou vacataire.

Suite à des mouvements de grève inédits, la loi de transformation de la fonction publique a été abrogée, le point d'indice revalorisé et les salaires protégés de l'inflation.

Avec l'augmentation des budgets des collectivités, la Ville de Paris a décidé de renforcer les effectifs, de développer les formations et de réduire le temps de travail, ce qui a permis aussi bien le bien-être des agents qu'une plus grande efficacité des services publics. Les mutuelles sont désormais prises en charge à 100 %, les agents en situation de handicap réellement accompagnés. Les agents qui avaient été mis en retraite d'office pour invalidité plutôt qu'être affecté à des services où leurs compétences auraient été valorisées se sont vu attribuer des dédommagements conséquents. Les vacataires abusivement employés ont obtenu un statut, et tous ceux qui le souhaitent peuvent préparer les concours ou se reconvertir.

La Ville de Paris a également souhaité développer particulièrement les lieux d'enseignement de la culture, augmentant le budget des bibliothèques, des conservatoires et des Ateliers des Beaux-arts, s'inspirant de ces paroles d'Albert Camus : "Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la servitude".

**Le scénario du film d'horreur que constituait le plan d'austérité du gouvernement précédent est
définitivement tombé dans les oubliettes...**

Bonnes fêtes de fin d'année.

EN 2026, UNISSONS-NOUS POUR PRENDRE NOTRE DESTIN EN MAIN !

**AVEC F.O RÉSISTER - REVENDIQUER - RÉTABLIR NOS DROITS
REJOIGNEZ L'ÉQUIPE FO**

